

# INSCRIPTIONS RENTREE 2024

Si vous avez un enfant né en 2021 (3 ans en 2024) ou avant vous pouvez l'inscrire à l'école. Pour cela, il faut passer obligatoirement en mairie lors des permanences pour retirer un certificat d'inscription. **Apporter un justificatif de domicile et le livret de famille pour la mairie.**

## Permanences mairie pour les inscriptions :

**Mercredi 17 avril 2024 de 15h à 18h**

**Le vendredi 3 mai de 10h à 12h**

Une fois muni de ce certificat, vous pouvez venir à l'école pour terminer l'inscription.

Il faudra venir avec : les documents de la mairie, le livret de famille, le carnet de santé (photocopies des vaccins), deux photos pour les futurs PS/MS (au format carte d'identité) et le certificat de radiation pour les enfants qui étaient déjà scolarisés dans une autre école.

**Inscriptions sur rendez-vous les vendredis 3 mai et 17 mai ou le mardi 14 mai** auprès de la directrice (Mme Chalaye) au 03/85/30/93/00 ou ce.0010962r@ac-lyon.fr (directrice au bureau les vendredis)

**Comme les années précédentes, la visite de l'école pour les nouvelles familles et les futurs PS se fera un soir la semaine précédent la rentrée (date donnée ultérieurement)**